

PUBLICATION LE 23 octobre 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :  
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR**

M. Le Maire

Place Général de Gaulle

83160 La Valette du Var

Tél : 04 94 61 90 25 - Fax : 04 94 61 90 66



**W** Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	<b>La présente consultation concerne la fourniture de carburants en stations-services et de cartes accréditatives pour les services de la Mairie de La Valette du Var.</b>
Référence	MAPA2019-78
<b>Type de marché</b>	Fournitures
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRL05
<b>Durée</b>	12 mois
<b>DESCRIPTION</b>	A titre indicatif, la consommation annuelle des carburants et le nombre de cartes sont approximativement de (données non contractuelles) : CONSOMMATION TOTALE ANNEE 2018 COMMUNE Sans Plomb 98 (98) 5 300 Litres Sans Plomb 95 - E10 (95) 4 600 litres Gazole 13 400 litres Gazole Amélioré 4 400 litres Nombre de cartes accréditatives 80 cartes Pour une flotte automobile constituée d'environ 37 VP, 24 VU 1 PL, 2 Solos et une douzaine de cartes Hors Parc.
<b>Forme</b>	Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 60 000,00 €
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : entre 1 et 2
Conditions relatives au contrat	
<b>Financement</b>	Cette dépense est imputée sur : - Le budget communal de la ville de la Valette-du-Var Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours. Les prestations, objet du marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique, après « service fait ».

## Forme juridique

En vertu de des articles R.2142-19, R.2142-20-2° et R.2142.23 du décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la Commande Publique, un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En vertu des articles R.2142-21 et R.2142-24-2° du décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché ou certains de ses lots, plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Dans le cas où le groupement présenté serait autre que sous forme de groupement solidaire, le groupement sera contraint d'assurer cette transformation lorsque le marché lui sera attribué.

## Conditions de participation

### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Marché réservé : Non

## Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique  
40 % : Prix

Le critère " Valeur Technique de l'offre "au vu du mémoire que devra joindre le candidat (notation sur 20 points et pondéré à 60 %) : sera jugé au regard des éléments suivants :

Richesse de l'offre de points d'enlèvement à la pompe sur le territoire de la commune de La Valette, l'agglomération toulonnaise et l'ensemble du territoire français. (6 points).

Moyens mis à disposition pour l'Optimisation et le contrôle des dépenses

de carburant (4points).

Gestion des cartes accréditives, modalités de paramétrage à distance (informatique etc..), droits et autorisations, codages, etc...(5 points).

Organisation pour la mise en service du marché (étapes, actions à la charge de chacune des parties, délai de mise à disposition sur lequel s'engage le candidat. (5 points).

Le critère "Prix" au vu du D.Q.E. » (notation sur 20 pondéré à 40 %) sera jugé ainsi : 20 x (Prix le moins onéreux / Prix analysé) pondéré à 40  
NOTE FINALE sur 20 = Note pondérée du Critère n°1 + Note Pondérée du Critère n°2

## Renseignements

### **Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques**

Mairie de La Valette-du-Var  
Pôle Ressources - Commande Publique  
Place Général de Gaulle  
83160 La Valette-du-Var  
Tél : 04 94 61 90 25  
**marches.publics@lavellette83.fr**

## Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

## Offres

Remise des offres le **25/11/19 à 16h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 26/11/19 à 09h00

## Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

## Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification. Il pourra ensuite être reconduit deux fois au maximum, sans que sa durée totale ne puisse excéder 3 ans.

Cette reconduction sera tacite et le titulaire ne pourra s'y opposer.

Dans l'hypothèse où le Pouvoir Adjudicateur ne souhaite pas reconduire le marché, il devra notifier sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins 3 mois avant la fin de la durée du marché.

Les prises de carburants ne pourront être passées exclusivement que par les porteurs accrédités d'un code et d'une carte carburant.

## Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

## Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40510 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

**greffe.ta-toulon@juradm.fr**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

En cas de litige, le droit français est seul applicable et le tribunal administratif de Toulon est seul compétent.

Tous les documents (correspondances, factures...) doivent être rédigés en langue française.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Télécopie : 04 94 42 79 89 - Courriel : greffe.ta-

toulon@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Télécopie : 04 94 42 79 89 - Courriel : greffe.ta-

toulon@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 23/10/19 à la publication